



Solutions bancaire et solutions de trésorerie : Un accord cadre avec la Banque des territoires

La Fédération et le Groupe Caisse des Dépôts et de sa direction Banque des Territoires se sont rapproché en 2025 pour mettre en place des solutions bancaires pour les syndicats mixtes de parc, et notamment des solutions de trésorerie.

La Banque des Territoires s'est en effet donnée pour objectif d'accompagner les projets en faveur de la transformation écologique.

Cette initiative se conclue cet automne par la mise en place d'un accord-cadre sur 3 ans qui permet aux syndicats mixtes de parcs intéressés:

- De devenir de plein droit des clients bancaires de l'établissement.
- D'accéder à des lignes de trésorerie sous forme d'autorisation de découvert, sur des périodes pouvant aller à 24 mois, aux conditions tarifaires les meilleures possibles.

Ces propositions répondent aux besoins de trésorerie de nos syndicats mixtes dans le cadre des décalages de versement des règlements des subventions françaises ou européennes. Elles n'ont pas vocation à se substituer aux solutions bancaires actuelles des Parcs dès lors que ces dernières donnent satisfaction, mais présentent une alternative, ou un complément en cas de difficultés. Les montants et accords seront déterminés au cas par cas en fonction des besoins et des situations.

Délibération

Le Bureau se félicite de ce rapprochement et autorise le Président à signer cet accord cadre de partenariat.

L'accord cadre sera diffusé à tous les parcs avec le mode opératoire permettant d'accéder à ces services.